

ALE

Fiche pour sous-projets (concession, fermier)

Table des matières

1. Objectif du projet	2
2. Localisation du projet.....	2
3. identification du porteur de projet et de la concession :	3
4. résultats détaillés attendus , agroforesterie payanne.....	4
5. Programmation des activités par saison	5
6. mises en défens RNA et entretien des pare feux	6
7. Récapitulatif indicatif des résultats attendus et des coûts.....	8
8. Business plan	9
9. Grille de caractérisation socio -environnementale des sous-projets/PGAPF	11
10. Plan de Gestion Environnementale et sociale.....	14

1. Objectif du projet

.....

2. Localisation du projet

(figurer les routes principales, rivières, directions et implantation des villages voisins immédiats)



fiche remplie par /ALE.....
en date du
signature

3. identification du porteur de projet, du projet et de la concession :

Identification du concessionnaire : nom, adresse, téléphone, email	Caritas Congo, avenue Tchatchi, kinshasa, titulaire du certificat d'enregistrement. Gérant mandaté : Monsieur untel.
Date de naissance	
Activité principale	
Superficie totale de la concession	
Distance à la route	
Distance au grand marché	
Superficie à planter	
Type de plantations concernées	
Superficies en acacia	
Superficie et densité des plantations fruitières	
Associations de culture en première année	
Autres activités agricole et autres conduites dans la concession	
Présence de personnel du concessionnaire dans la concession (nombre de ménages)	
Combien de salariés agricoles prévoit il ?	
Le concessionnaire utilisera-t-il le métayage	
Combien de métayers ?	
Quel type de contrats de métayage ?	
Y a t une maison d'habitation dans la concession ?	
Y a-t-il des maisons pour le personnel salarié dans ou à proximité de la concession ?	
De quels équipements le concessionnaire dispose-t-il sur la concession ? tracteurs, moulins, hangars etc. et dans quel état (opérationnels...)	
Le concessionnaire possède depuis combien de temps l'exploitation ? et l'a-t-il déjà mise en valeur, de quelle manière	
La concession est elle en conformité avec le PSG ?	
La concession dispose-t-elle d'un titre officiel	
Nature des relations avec les populations voisines	

4. résultats détaillés attendus, concessions rurales

activités	Saison A 2015	Saison B 2016	Saison sèche 2016	Saison A 2016	Saison B 2017	Saison sèche 2017	Saison A 2017	Saison B 2018	Saison sèche 2018
Plantations motorisées									
Plantations non motorisées									
Pare feux									
Superficies sous manioc									
Superficies sous autres cultures									
Superficies mises en défens									
Superficies en RNA									

activités	Saison A 2018	Saison B 2019	Saison sèche 2019	Saison A 2019	Saison B 2020	Saison sèche 2020	Saison A 2021		
Plantations motorisées									
Plantations non motorisées									
Pare feux									
Superficies sous manioc amélioré									
Superficies sous cycle court amélioré									
Superficies mises en défens									
Superficies en RNA									

Superficies totales en plantations.....ha Superficies totales en mises en défens

6. Mises en défens sans RNA

saïson	Systèmes de gestion	Densité des plantations	Superficies totales	Superficies par bénéficiaire	Activités principales	nature	Qtés	coût	Responsabilité de l'activité	Prise en charge des coûts
					pare feux					
					Premier sarclage du pare feu					
					Second sarclage du pare feu					
totaux										

7. Mises en défens avec RNA

saïson	Systèmes de gestion	Densité des plantations	Superficies totales	Superficies par bénéficiaire	Activités principales	nature	Qtés	coût	Responsabilité de l'activité	Prise en charge des coûts	
Saison					Semences forestières						
					Semences cycle court						
					Pépinières forestières						
					Pépinières fruitières						
					défrichement						
					Labours						
					piquetage						
	trouaison										
						Transport plants					
						Mise en place					
						regarnissage					
						pare feux					
						Premier sarclage du pare feu					
						Second sarclage du pare feu					
Premier Sarclage en ring des plantations											
					Second sarclage en ring des plantations						
totaux											

9. Business plan

calcul détaillé des charges

rubriques	unités	coûts unité	quantités			montants		
			année 1	année 2	année 3	année 1	année 2	année 3
ressources humaines du concessionnaire	mois	100	6	12	12	600	1200	1200
Sécurité foncière	ha	50	10			500		
Préparation du sol	ha	50	5	3	2	250	150	100
labour	ha	180	5	3	2	900	540	360
Sarclage 1	ha	100	6	9	11,5	600	900	1150
Sarclage 2	ha							
Sarclage 3	ha							
équipements dont matériel de transformation	ha							
Matériel aratoire								
Entretien des parefeux								
Production ou acquisition de matériel végétal								
Coût de la main d'œuvre locale								
fonctionnement								
divers								
total partiel								
imprévus 5%								
total						1750	3000	

Business plan récapitulatif

	années								totaux
	1	2	3	4	5	6	7	8	
charges									
ressources humaines	1200	2400	2400						
Sécurité foncière									
Coût de la main d'œuvre locale									
équipement									
fonctionnement									
divers									
taxes									
total	4000								
recettes attendues									
plantations vivrières	500								
plantations fruitières	0								
bois d'œuvre	0								
charbon	400								
autres									
total	900								
Résultat (recettes moins charges)	- 3100								
Contributions									
contribution personnelle (B)	1600								
contribution du PIF (C)	1500								
% PIF C/B									
gap A-(B+C)	0	0	0	0					

10. Grille de caractérisation socio -environnementale des sous-projets/PGAPF

Nom du porteur de projet (fermier, CLDC, paysans traditionnels, ONG).	
Nom et adresse du porteur de projet ou de son représentant légal	
Téléphone	
email	
Territoire (s) où aura lieu le projet	
Secteur (s) du projet	
Village(s) concernés par le projet	
Nom de l'animateur de l'ALE ayant validé la fiche	
tel	
Email	

	questions	Valeur
A	Les surfaces impliquées	
A1	La surface totale agroforestière touchée par le projet	280 ha
A2	Le nombre d'hectares qui sera mis en défens (protégé/aménagé pour limiter la déforestation)	250
A3	Le nombre d'hectares de culture dont les pratiques devront être modifiées	15
A4	Le nombre d'hectares de plantation (fruitières, agroforestières)	30
A5	Les surfaces (approximativement) prises en compte dans le Plan de Gestion Simplifiée (PGS)	Entre 3000 et 4000 ha (10km sur 4)
B	Population	Valeur
B1	Population totale dans la zone du projet (sous PGS)	1000
B2	Densité de population dans la zone touchée par le projet (PGS)	25 hab au km ²
B3	Nombre de ménages bénéficiaires du projet (PGS)	25
B4	Nombre d'employés total qui vivront sur place	4
B5	Le pourcentage dans la zone de populations issu des peuples autochtones (sur la population totale)	0
B6	Nombre d'employés qui proviendront de la zone de projet	0

	questions	Valeur
B7	Combien d'habitations devront être déplacées dans le cadre des activités du projet	0
B8	La surface approximative des champs agricoles ou jachère qui seront abandonnés pour le projet	15
Infrastructures de base		
C	Aménagement de pistes	Valeur
C1	Nombre de mètres de piste à réaliser	0
C2	Nombre de mètres de piste à réhabiliter	0
C3	Longueur des ponts à réhabiliter	0
C31	Pont 1	0
C32	Pont 2	0
C33	Pont x	0
C4	Superficie des bâtiments construits/réhabiliter (en m2	50
Équipement		
D	Équipement /produit	Valeur
D1	La puissance des Groupes électrogènes qui seront installés	15 Kva
D2	Nombre d'Équipements de transformation agro-alimentaire	2
	Nature des équipements de transformation agro-alimentaire (moulins, serres de séchage...)	Moulins à manioc
D3	Quantité de Litre/ kilo des pesticides utilisés par saison culturale	10
D4	Quantité de Kilo d'engrais utilisé par saison culturale	400
D5	La surface des panneaux solaires installés	0
D6	Nombre de foyer de carbonisation qui seront installés	30
D7	Nombre de fours améliorés qui seront construits	0
Protection de la biodiversité et de l'Environnement		
		Valeur
E1	Surface des zones où seront restreintes les activités d'élevage, de pêche, de chasse, de cueillette	250 ha chasse
E2	Nombre de ménages concernés par ces restrictions d'activité	2 (chasseurs)
E3	Nombre de personnes vulnérables concernées par les restrictions d'activité imposées par les plantations ou les mises en défens	0
E4	Nombre de Sites sacrés intégrés dans des zones de plantation ou de mise en défens (nombre)	2

	questions	Valeur
E5	Nombre de Bassins versants des sources intégrés dans des zones de plantation ou de mise en défens (nombre)	2
E6	Surface qui sera irriguée	0
E7	Nombre de sources situées en aval des plantations ou des cultures irriguées	0
E8	superficies propices à la reproduction des espèces animales rares	250
E9	Superficies du PGS intégrées dans une aire protégée	5
E10	Surface de zone ou sera interdite toute activité d'abattage d'arbre	250
E11	Surface interdite à la chasse, même temporairement (en ha)	250
E12	Introduction d'espèce végétale ou animale non existante dans la contrée	0
E13	Superficies interdites à la cueillette de produits de la forêt ou de la savane	0
E14	Nom des produits interdits à la cueillette (indiquer en clair)	0
E15	Superficie en pentes labourées par le projet	10 ha

11. Risques identifiés et nécessitant un PGES

- a.
.....
- b.
.....
- c.
.....
- d.
.....

12. Plan de Gestion Environnementale et sociale

Remarque : chaque page du PGES doit être paraphée par les signataires de la première et de la dernière page

1.	Localisation du projet ou du sous projet		
2.	Territoire (s)		
3.	Secteur (s)		
4.	Groupement (s)		
5.	Village (s)		
6.	Description sommaire des activités du projet		
7.	Personne ayant rempli ce formulaire (statut : représentant des bénéficiaires, animateur ALE, porteur de projet, représentant du porteur de projet)		
8.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Statut ::		Email :
9.	Nom et coordonnées de l'autorité de l'état dûment mandatée		
10.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email :
11.	Nom des chefs de localité dûment mandatés		
12.	Nom (1)	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Nom (2)		Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Nom (3)		Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
13.	Nom, fonction et coordonnées des chefs de terre concernés (1)		
14.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email :
15.	Nom, fonction et coordonnées des chefs de terre concernés (2)		
16.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email :
17.	Nom, fonction et coordonnées des autorités coutumières dûment mandatées (chefs de groupement...)		
18.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email :
19.	Nom, fonction et coordonnées du secrétaire du CARG dûment mandaté (mandat en annexe)		
20.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email :
21.	Nom, fonction et coordonnées du secrétaire du CARG dûment mandaté		
22.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email :
23.	Nom, fonction et coordonnées du président du CLD ou des communautés dûment mandaté (mandat en annexe)		
24.	Nom :	Signature :	Tél : / / / / / / / / / / / / / / / /
	Fonction :		Email :

Plan de Gestion Socio Environnemental du projet de l'ALE/UC-PIF/Composante 3. Lieu couvert par le PGES
 villages de
 Fermier :

ACTIVITE 1 à risque : **Utilisation des pesticides**.....
 Cette activité est elle conforme aux dispositions du Plan Simple de Gestion des Ressources Naturelles ?
 Si non pourquoi ?

périodes	RISQUES	MESURES D'ATTENUATION : si pas de mesures ou renvoi au guide de bonnes pratiques, l'indiquer.	RESPONSABILITE de mise en œuvre de l'atténuation	COUT de l'atténuation en \$
Phase de préparation	Utilisation des pesticides dans les pépinières (risques pour les pépiniéristes, risques sur les cours d'eau en aval des pépinières)	Isoler les lieux de stockage Former le personnel et l'équiper Stocker les déchets en s'assurant qu'ils ne se répandront pas dans les nappes phréatiques (les mettre dans de grands sacs enterrés dans des endroits surs et sans risque d'écoulement dangereux (nappes). S'assurer que les écoulements des pépinières sont dirigés vers un puits perdus	Le porteur de projet Et, pour les formations et le contrôle, l'ALE et l'inspection de l'agriculture	200 dollars (construction d'un dépôt fermé avec cadenas)
Phase de mise en œuvre de l'activité				
Après la phase de mise en œuvre (dire quand) Une fois que les plantations sont en place	Traitments périodiques des fruitiers attaqués par x	Isoler les lieux de stockage Former le personnel et l'équiper Stocker les déchets en s'assurant qu'ils ne se répandront pas dans les nappes phréatiques (les mettre dans de grands sacs enterrés dans des endroits surs et sans risque d'écoulement dangereux (nappes).	Le porteur de projet Et, pour les formations et le contrôle, l'ALE et l'inspection de l'agriculture	100 dollars (construction d'un dépôt fermé avec cadenas) 100 dollars pour une journée de

				reprise de la formation par le ministère de l'agriculture
--	--	--	--	--

signatures :

Plan de Gestion Socio Environnemental du projet de l'ALE/UC-PIF/Composante 3. Lieu couvert par le PGES
 villages de
 Fermier :

ACTIVITE 2 à risque : **interdiction de la chasse dans une mise en défens**.....
 Cette activité est elle conforme aux dispositions du Plan Simple de Gestion des Ressources Naturelles ?
 Si non pourquoi ?

périodes	RISQUES	MESURES D'ATTENUATION : si pas de mesures ou renvoi au guide de bonnes pratiques, l'indiquer.	RESPONSABILITE de mise en œuvre de l'atténuation	COUT de l'atténuation en \$
Phase de préparation	non			
Phase de mise en œuvre de l'activité	oui			
Après la phase de mise en œuvre (dire quand)	Oui/non			

signatures :

Plan de Gestion Socio Environnemental du projet de l'ALE/UC-PIF/Composante 3. Lieu couvert par le PGES
villages de
Fermier :

ACTIVITE 3 : cimetières.....

Cette activité est elle conforme aux dispositions du Plan Simple de Gestion des Ressources Naturelles ?

Si non pourquoi ?

périodes	RISQUES	MESURES D'ATTENUATION : si pas de mesures ou renvoi au guide de bonnes pratiques, l'indiquer.	RESPONSABILITE de mise en œuvre de l'atténuation	COUT de l'atténuation en \$
Phase de préparation	non	non		
Phase de mise en œuvre de l'activité	Oui, risque de destruction des cimetières par le tracteur	Interdire aux tractoristes de détruire les cimetières Respecter une distance de 50 mètres autour des cimetières Veiller à ce que les cimetières aient des accès libres (chemins) et entretenus. Placer les panneaux signalétiques indiquant le chemin du cimetière et les limites des cimetières	Le porteur de projet Et l'ALE qui contrôle et forme le tractoriste	50 dollars par an pour rémunérer les ouvriers chargés de l'entretien des chemins 50 dollars pour la signalétique
Après la phase de mise en œuvre (dire quand)	Accessibilité limitée des cimetières	Veiller à l'entretien des chemins d'accès aux cimetières	Le porteur de projet	50 dollars par an pour rémunérer les ouvriers chargés de l'entretien des chemins

signatures :

Plan de Gestion Socio Environnemental du projet de l'ALE/UC-PIF/Composante 3. Lieu couvert par le PGES
 villages de
 Fermier :

ACTIVITE 1 :
 Cette activité est elle conforme aux dispositions du Plan Simple de Gestion des Ressources Naturelles ?
 Si non pourquoi ?

périodes	RISQUES	MESURES D'ATTENUATION : si pas de mesures ou renvoi au guide de bonnes pratiques, l'indiquer.	RESPONSABILITE de mise en œuvre de l'atténuation	COUT de l'atténuation en \$
Phase de préparation				
Phase de mise en œuvre de l'activité				
Après la phase de mise en œuvre (dire quand)				

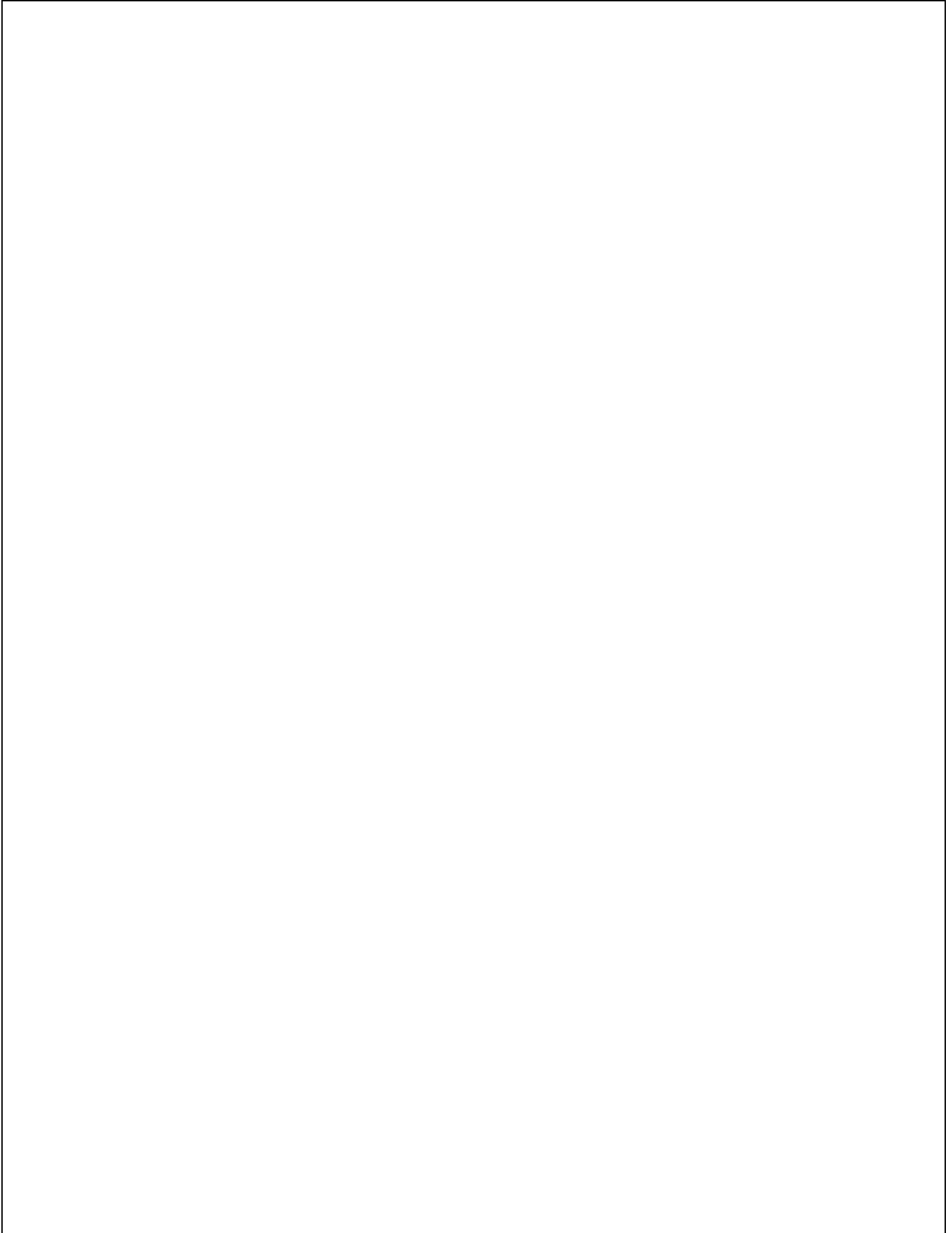
signatures :

13. Plan de Gestion des Ressources Naturelles du terroir villageois

1) identification des espaces qui constituent le terroir villageois :

Types de couverts végétaux	légende
a) Savanes herbeuses non dégradées sablonneuses	
b) savanes herbeuses non dégradées	
c) savanes arborées	
d) savanes arbustives	
e) savanes arbustives très dégradées	
f) terres de cultures en savane	
g) terres de culture avec jachère de plus de 5 ans	
h) terres de culture avec jachère de moins 4 ans	
i) forêts secondaires	
j) lambeaux de forêts secondaires	
k) forêts primaires	
l) lambeaux de forêts primaires	
m) forêts galeries	
n) marais	
o) bas-fonds à palmier dominant	
p) bas-fonds cultivés	
q) bas-fonds non cultivés	
r) autres	
s)	
t)	
u)	
v)	
w)	
x)	
y)	

2) Carte des grands espaces caractéristiques du terroir



3) dénominations des sous espaces qui constituent le terroir villageois :

	Dénominations locales	numéro
a) Savanes herbeuses non dégradées sablonneuses		
b) savanes herbeuses dégradées		
c) savanes arborées		
d) savanes arbustives		
e) savanes arbustives très dégradées		
f) terres de cultures en savane		
g) terres de culture avec jachère de plus de 5 ans		
h) terres de culture avec jachère de moins 4 ans		
i) forêts secondaires		
j) lambeaux de forêts secondaires		
k) forêts primaires		
l) lambeaux de forêts primaires		
m) forêts galeries		
n) marais		
o) bas-fonds à palmier dominant		
p) bas-fonds cultivés		
q) bas-fonds non cultivés		

5)

Village ou chefferie de terre	Groupement	ETD (Secteur)	territoire
Nom du chef de terre ou de clan	Nom du chef de groupement	Nom du président du CLD	Nom du chef de secteur/ETD
Signature	Signature	Signature	signature
Nom du chef de localité	Nom du rédacteur de la fiche pour l'ALE	Pour le CARG (fonction)	
signature	signature	signature	
Nombre de familles du village			